

CHASSIS RESISTANTS AU FEU



CHASSIS VITRE EW30

Référence Commerciale : C EW30 VAc

CVA-0003

PV FEU : 11-A-215

RESISTANCE AUX CHOCS : 2B2 (900J)

(selon NF EN 12600)

FEU : E30-EW₁₃₀ / R/V

ACOUSTIQUE : Rw (C ; Ctr) = 37 (-1 ; -4) dB

R_A = 36 dB - Sans Résistance aux UV



SOLUTIONS DE MISE EN ŒUVRE	« A l'avancement » ou « Après coup » (voir chapitre « Détails et Options ») sur : - murs béton ou parpaings creux ou pleins d'épaisseur 100 mm mini, - carreaux de plâtre pleins ou parpaings en béton cellulaire d'épaisseur 70mm mini - sur cloisons sèches à plaques de parement plâtre, classées EI60 mini et d'épaisseur mini 72/36
CADRE	Bois européen (dont le PIN) ou exotique (massif ou LCA) de section mini 72 x 56 (selon mise en œuvre)
DOMAINE DIMENSIONNEL (HT châssis en mm)	Position PAYSAGE : Hauteur : 316 à 1206 / Largeur : 316 à 2076 Position PORTRAIT : Hauteur : 316 à 2948 / Largeur : 316 à 1336
VITRAGE	Vitrage à couches E30-EW30 (selon NF EN 14449) avec joint de vitrage intumescent épaisseur 9mm et poids de 22 Kg/m ²
FINITIONS	A peindre / A vernir

Cadre :

- Possibilité de capotage acier sur demande

Assemblage spécifique : voir chapitre « DÉTAILS ET OPTIONS »

- Simple ou double parclosage ; affleurant ou à talon
- Traverse(s) et/ou montant(s) intermédiaire(s) de section 72 x 72 / Petits bois décoratifs collés de section 50 x 10 maxi
- Panneaux pleins, finition prépeinte, stratifiée, plaquée, 3m² maximum
- Montage en cloison vitrée droite ou à facettes
- Différents formats (trapèze; cercle; cintre, triangle; etc.)



Montage en milieu humide: voir chapitre « DÉTAILS ET OPTIONS »

Feuillure drainée et ventilée; joint de vitrage + finition silicone

Mise en œuvre spécifique :

- Châssis latéraux associés à un bloc-porte, les montants sont remplacés par un seul meneau vertical ([MVO-505](#))
- Bloc-porte avec une imposte, remplacer les traverses par un seul meneau horizontal ([MVO-500](#))

Attention : meneau de section mini 104x88. Pour les montants et traverses côté paroi support section mini 88x68.

VARIANTES ADMISES



10-31-2004 / Certifié PEFC / pefc-france.org (uniquement sur demande)

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)